



La grotte de La Roche-Cotard à Langeais, la plus ancienne grotte ornée actuellement connue.

Jean-Claude Marquet

Jean-Claude Marquet, enseignant, docteur d'État es Sciences, ancien conservateur du musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny (I et L), est le coordinateur du Projet collectif international de recherches La Roche-Cotard (I et L). Il est auteur d'ouvrages référencés dans la bibliographie tels que : *La Préhistoire en Touraine; Le Petit-Paulmy (Un habitat du Néolithique final de la région pressignienne, Abilly, I et L); L'archéologie et l'éducation (De l'École primaire à l'Université); The earliest unambiguous Neanderthal engravings on cave walls : La Roche-Cotard, Loire Valley, France.*

Résumé : La grotte préhistorique de La Roche-Cotard s'ouvre dans le versant rive droite de la vallée de la Loire sur la commune de Langeais (Indre-et-Loire). Elle a été occupée seulement par les hommes de Néandertal à deux reprises. La surface du tuffeau dans laquelle cette cavité naturelle a été creusée porte localement un film brun sur lequel de très nombreuses traces sont visibles : des traces géologiques naturelles, des traces de griffures et de fourrures dues aux animaux cavernicoles, des traces anthropiques laissées par les hommes de Néandertal. Ces dernières traces constituent des panneaux réalisés avec les doigts ou avec un outil. Ces tracés non utilitaires sont appliqués, organisés, construits et montrent des preuves d'une production intentionnelle. La grotte a été fermée par les sédiments il y a 57 000 ans. L'âge de ces tracés anthropiques peut être de l'ordre de 75 000 ans. Cette grotte est actuellement la plus ancienne grotte ornée connue.

Mots clés : Paléolithique moyen, Néandertal, tracés digitaux, masque, symbolisme

Présentation du site

Le site de La Roche-Cotard se trouve sur la commune de Langeais en Indre-et-Loire. Il se développe à mi-hauteur du versant en rive droite de la vallée de la Loire, entre les villes de Langeais et de Cinq-Mars-la-Pile. Avant la construction de la voie ferrée entre Tours et Angers, en 1846, le site était complètement masqué par des quantités considérables d'argiles à silex, de limons et de sables apportés par les crues de la Loire, par le vent et descendus du plateau au cours des périodes glaciaires. Pour surélever la voie, des terrassiers vont transporter de très grandes quantités de sédiments depuis ce versant jusqu'à l'emplacement de la future voie ferrée. François d'Achon, alors propriétaire du château et du parc, découvre la grotte en 1912. Aidé par ses ouvriers il la vide presque complètement en très peu de temps, écrit un article en 1913 (Bib. 1) et donne le mobilier (silex taillés et ossements d'animaux) à la Société archéologique de Touraine.

Le site est exposé plein sud (fig. 1) : il se compose d'une grotte (la grotte François d'Achon - LRC I), d'une station en pied de versant (LRC II), d'un petit abri très bas (LRC III) et d'une grotte-abri de faibles dimensions (LRC IV). Avant la fermeture des entrées des différentes cavités, les humains et les animaux : ours, grand lion des cavernes, hyène et loup, pour les plus grands, pouvaient entrer, s'installer pour de longues périodes et y laisser des traces de leurs passages (Bib. 2, 3, 4, 5).

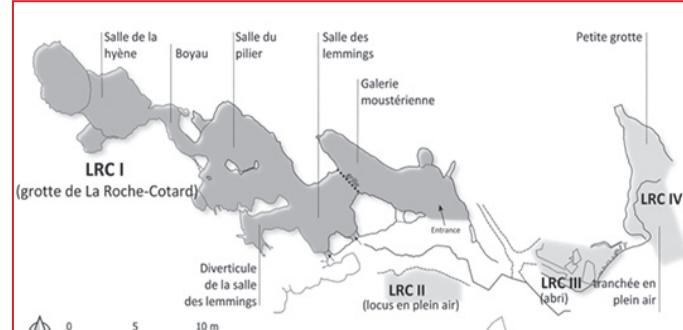


Fig 1 : Plan de la grotte de La Roche-Cotard et des trois autres locus du site.

L'entrée de la grotte se trouve au fond d'un petit cirque rocheux, elle mesure 3 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur (fig. 2). La première salle, la galerie moustérienne, possède deux diverticules orientés vers le nord. La salle des lemmings est éclairée depuis la première salle et grâce à deux ouvertures vers l'extérieur. Elle se prolonge vers l'ouest par un diverticule de 5 mètres de longueur, très étroit. La salle du pilier, de forme triangulaire possède au sud-ouest une niche dans laquelle l'eau s'engouffrait au moment de la formation de la grotte. Cette salle communique avec la salle de la hyène par un étroit boyau de 7 mètres de longueur. Cette dernière salle contenait de nombreux restes de grands mammifères apportés là par les hyènes qui ont occupé la grotte après Néandertal ; le plafond de la seconde moitié de cette salle s'est effondré et a peut-être occulté un prolongement de la cavité.



Fig 2 : L'entrée de la grotte aujourd'hui. Photo N. Van Ingen.



Fig 3 : La salle des lemmings. Photo N. Van Ingen.

Il faut imaginer qu'avant 1846, la grotte était fermée par une épaisseur de sédiments qui devait être de l'ordre d'une dizaine de mètres au niveau de l'entrée. Lorsque les terrassiers sont arrivés à la paroi de tuffeau, ils ont peut-être aperçu un passage sous terre mais n'ont pas tenté d'enlever les sédiments qui s'y trouvaient. Ce qui les intéressait, c'était de prélever de grandes quantités de matériaux. Ils ont donc fait descendre les sédiments qui se trouvaient même au-dessus de la paroi de tuffeau pour les récupérer. Ils n'ont pas pu détruire l'entrée afin de récolter plus de matériaux car la roche rencontrée est un grès d'une très grande compacité, associé au tuffeau et résistant parfaitement à l'érosion. A l'extérieur, sur la gauche on distingue cette roche très dure qui forme, au sol, une sorte de nappe recouverte aujourd'hui de mousse. Elle forme aussi le plafond de la grotte et a joué un rôle important dans la conservation de la cavité.

Les fouilles

Trois campagnes de fouille au cours des années 1976 à 78 ont donné des résultats extrêmement intéressants :

- Dans La Roche-Cotard I (la grotte), ont été découverts des lambeaux de couches en place quelquefois assez volumineux, par exemple dans la salle des lemmings (fig. 3), dans le passage qui conduit à une ouverture que l'on devine à gauche. Il y avait des sédiments qui n'avaient pas été touchés en 1912. Nous avons fouillé ces sédiments, la couche supérieure nous a livré de très nombreux restes de petits rongeurs qui ont vécu au cours d'une période très froide et, parmi eux, le lemming à collier qui ne vit plus aujourd'hui que dans le nord de la Scandinavie et de la Sibérie.
- La Roche-Cotard II a permis la découverte d'un niveau moustérien en place, à 1,80 m de profondeur, au pied d'un abrupt de tuffeau, à trois mètres devant l'entrée de la grotte. Le Moustérien est un facies culturel du Paléolithique moyen, caractérisé par le développement

du débitage laminaire et d'un outillage lithique abondant et varié obtenu à partir d'éclats de silex transformés par retouches. Ce niveau a donné une industrie lithique moustérienne de très grande qualité (racloirs, petites lames, pointes, etc.) taillée le plus souvent dans un excellent silex de couleur noire probablement récupéré par les préhistoriques au sein des alluvions de la Loire (fig. 4) ou en amont, assez loin, dans la vallée du Cher. Alors que les deux racloirs à dos cortical sont taillés dans un silex extrêmement fin du Turonien inférieur ou moyen, le grand racloir sur éclat Levallois a été taillé dans une dalle de silex du sud de la Touraine ou du nord du Poitou : c'est un silex marron, un peu plus grossier que le précédent, mais qui se taille également très bien. Le silex local de l'étage Coniacien, ne permet de tailler que des outils de petites dimensions ainsi la plupart des pièces lithiques des différents locus viennent donc d'assez loin. Cette couche a également donné, presque côté à côté, deux objets exceptionnels : ce grand racloir en silex du sud de la Touraine et un objet, longtemps considéré comme un objet énigmatique puis nommé « le masque de la Roche-Cotard ».

- La Roche-Cotard III est un abri très bas, situé à quelques mètres à l'est de LRC II. Cet abri a montré un aménagement de blocs plats au niveau du plancher dur de l'abri ainsi qu'une petite série de silex taillés typiquement moustériens.

Au moment de la reprise de l'étude de ce site, en 2008, un quatrième locus (LRC IV) a été découvert livrant encore une couche moustérienne au sein d'une très importante stratigraphie de plus de 10 mètres d'épaisseur.

Les tracés digitaux de la grotte

Au cours d'une phase, difficile à dater, de sa très longue histoire, la grotte a été occupée par une eau chargée de particules limono-argileuses dont une partie a pu rester

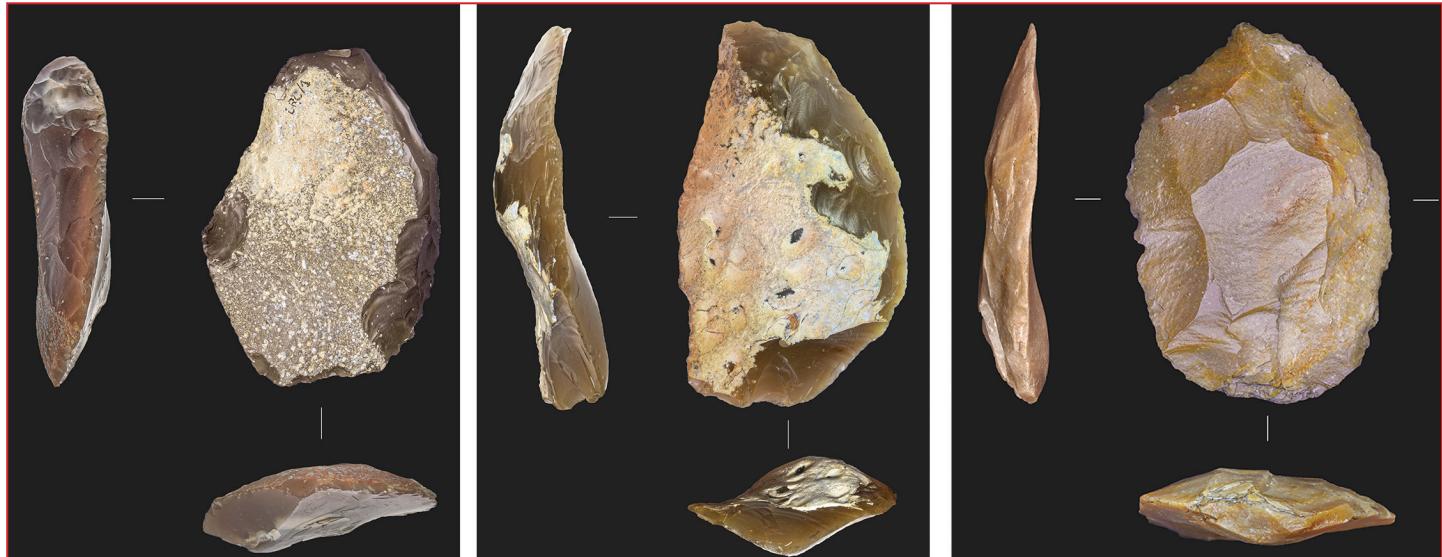


Fig 4 : Éléments lithiques de la couche moustérienne de La Roche Cotard II. A gauche et au centre : racloirs simples à dos cortical ($L=9\text{ cm}$; $L=10\text{ cm}$) ; à droite racloir sur grand éclat Levallois en silex du sud de la Touraine ($L=14\text{ cm}$). Photos J. Looten.

accrochée sur la paroi donnant ainsi un revêtement épais de deux à trois millimètres et dont la couleur tranche nettement avec celle du tuffeau. Une autre hypothèse attribue ce revêtement à l'altération naturelle du tuffeau. C'est ce film très fragile qui a été entamé par de nombreuses griffures d'animaux mais surtout par des tracés anthropiques faits avec les doigts ou avec un instrument pointu.

Si les griffures d'animaux sont nombreuses un peu partout dans la grotte y compris dans sa première salle, la galerie moustérienne, en revanche les tracés anthropiques sont présents seulement dans la partie nord de la salle du pilier. La partie terminale de cet espace forme une sorte de rotonde avec d'un côté une grande alcôve et, en face, la paroi très concave du pilier. Ces tracés sont très lisibles au niveau de panneaux qui sont, pour trois d'entre eux, situés sur la partie haute de la paroi mais d'autres tracés existaient à l'origine notamment à la surface du pilier où leur existence n'est attestée que par des reliefs peu visibles qui affectent la surface de la craie.

La salle du pilier est la troisième salle de la grotte. Vers la base des parois, on voit ce qu'il reste de l'immense dalle de grès qui occupait presque la totalité de la surface de cette salle. A gauche, avant le pilier, on a encore cette dalle qui occupe aujourd'hui la quasi totalité de la surface de la partie sud de la salle. Dans la partie nord, les blocs de grès ont disparu après que Néandertal puis les ouvriers de d'Achon les aient réduits en blocs transportables et extraits de la cavité. C'est la paroi de tuffeau du côté droit qui porte la plupart des panneaux de tracés (fig. 5). On distingue bien, à droite, à mi-hauteur une encoche, présente dans toute la grotte, toujours à la



Fig 5 : La salle du pilier, partie nord. Photo N. Van Ingen.

même altitude, encoche due à l'action des eaux des crues de la Loire qui ont pénétré à l'intérieur de la grotte sans atteindre le plafond. L'encoche est encore bien visible sur la paroi à gauche, elle s'atténue lorsqu'on s'éloigne de l'entrée. Les panneaux de tracés sont sur la paroi nord, au-dessus de cette encoche, là où la surface du tuffeau est couverte de ce film brun de faible épaisseur. Quatre panneaux sont particulièrement remarquables et très lisibles : les panneaux triangulaire, circulaire et ondulé, ainsi que le panneau ponctué.

Le panneau triangulaire

La surface choisie par l'homme qui avait le projet de réaliser ce panneau, avait déjà une forme triangulaire (fig. 6). Elle devait être totalement couverte de ce revêtement marron que l'on voit encore en place à l'extérieur du panneau. La forme de ce triangle est isocèle, sa base



Fig 6 : Le panneau triangulaire. Photo J.-C. Marquet.

est en haut, un peu au-dessous du plafond rocheux ; le sommet, à la jonction des deux côtés égaux, est marqué par un grès naturel qui correspond au remplissage d'une ancienne galerie de crustacés qui existaient dans le dépôt calcaire lorsque la mer turonienne était là.

Ce triangle est presque totalement couvert de tracés digitaux parallèles partant de sa base et allant vers le bas. Ces tracés dont la section est en forme de U sont moins lisibles sur le côté droit du triangle, sans doute à cause de l'érosion, due à la circulation de l'air, qui les a affectés depuis leur réalisation. Ce qui est remarquable sur ce panneau c'est le fait que certaines parties de la surface initiale n'ont pas été enlevées par les tracés. Deux étroits cordons parallèles sont en relief dans l'axe principal du triangle qui aboutit au petit rognon de grès ; ils sont séparés par trois tracés digitaux assez étroits. Trois triangles ont été également conservés du côté gauche, accolés à l'un des deux côtés égaux. Des triangles existaient peut-être également du côté droit mais l'érosion a pu les faire disparaître. Une étude très précise du tracé digital qui borde le côté gauche du plus grand des trois triangles montre qu'il y a vraiment eu ici des gestes intentionnels (voir la démonstration dans article de Plos One/Bib. 6).

L'homme qui a construit ce panneau avait, selon notre hypothèse, une intention avant de se lancer dans sa réalisation ; il l'a conçu mentalement avant de le réaliser.

Les panneaux circulaire et ondulé

La photographie suivante montre un ensemble de deux panneaux qui semblent avoir été placés côté à côté intentionnellement (fig. 7). La construction de gauche se trouve dans une légère concavité, celle de droite se trouve sur une partie en relief de la paroi. Le premier panneau appelé circulaire est formé de tracés très appuyés qui

dessinent une forme circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Ce panneau mériterait plutôt le qualificatif d'ogival car les quatre tracés digitaux qui descendent à droite et les deux qui descendent à gauche partent du même endroit sur la partie haute et dessinent une sorte d'ogive. A la base, un tracé horizontal très large complète l'ensemble. A droite, l'autre panneau est composé d'un très grand nombre de tracés digitaux qui, dans un premier temps, posent un problème de lecture et de compréhension. Après un examen très attentif et en orientant l'éclairage dans différentes directions, ce panneau est devenu plus lisible. Il a été nommé le panneau ondulé. En effet, horizontalement, deux tracés digitaux, qui ont sans doute été réalisés en même temps, dessinent une double ondulation traversant toute la surface travaillée. Autour de ces deux tracés, qui semblent initiaux, de nombreux autres tracés complètent un ensemble. Vers la droite un tracé courbe ferme cet ensemble et, à gauche, deux longs tracés digitaux, au contraire, le projettent vers l'avant. Au niveau de la partie basse de la forme circulaire et sur toute celle du panneau ondulé, le film brun est très altéré, il se fragmente et tombe, conduisant à une érosion importante qui met en danger la conservation du panneau.

A gauche du panneau circulaire, le tuffeau altéré ne possède presque plus de revêtement brun, enlevé par l'érosion aérienne en haut et sans doute par le passage des animaux à fourrure, en bas. Entre les deux constructions et également à droite de la seconde, existent de nombreux impacts digitaux aussi anciens que les tracés.



Fig 7 : Les panneaux circulaire et ondulé. Photo E. Lesvignes.

Le panneau ponctué

Ce dernier panneau est constitué d'un ensemble de ponctuations bien regroupées (fig. 8). Ces tracés résultent, comme pour les panneaux précédents, d'enlèvements localisés du film de limon pariétal brun. Il semble que la



Fig 8 : Le panneau ponctué. Photo E. Lesvignes.

grande majorité de ces tracés ait été faite avec l'extrémité d'un doigt. Certains d'entre eux ont des limites qui sont en partie rectilignes ce qui laisse supposer une réalisation à l'aide d'un objet. Comme on peut le voir à la base de la partie gauche, trois petits impacts faits en 1912 ont atteint le tuffeau sain et très clair, en revanche les impacts anciens n'atteignent que la partie profonde du revêtement et montrent une surface jaune, nettement plus claire que le revêtement brun. La partie médiane du panneau est une zone altérée où les impacts ont presque disparu. Quant à la partie basse, elle est marquée par les pelages des animaux à fourrure qui se sont frottés à la paroi, enlevant le revêtement brun avant l'arrivée des Néandertaliens.

Cette curieuse accumulation d'impacts regroupés peut faire penser aux ensembles de nombreuses ponctuations rouges visibles dans les grottes ornées du Paléolithique supérieur du Sud-Ouest de la France et de la côte cantabrique en Espagne.

Les tracés digitaux ont-ils été vraiment réalisés par les Néandertaliens ?

L'industrie lithique découverte sur le site de La Roche-Cotard est exclusivement une industrie moustérienne due à l'homme de Néandertal. Les deux couches de la galerie moustérienne ont été datées par l'industrie lithique qu'elles contenaient. On sait aujourd'hui que l'Homme de Néandertal est apparu en Europe occidentale il y a environ 300 000 ans et qu'il a disparu de France il y a 40 ou 45 000 ans et il y a seulement 26 000 ans dans le sud de l'Espagne. Pour tenter d'obtenir une datation absolue de cette occupation néandertalienne et l'âge de réalisation de leurs productions pariétales, nous avons choisi de dater le moment de la fermeture de l'entrée de la grotte par la méthode de la Luminescence Stimulée Optiquement (méthode LSO ou OSL en anglais).

Cette méthode permet d'obtenir l'âge de sédiments déposés sur le sol puis recouverts par d'autres sédiments les privant des rayonnements solaire et cosmique. Grâce à quelques lambeaux de sédiments laissés en place en 1846, lors de la construction de la voie ferrée, et qui se trouvaient encore, à l'extérieur, tout autour de l'entrée de la grotte, une quinzaine de datations OSL ont permis de savoir que l'entrée de la grotte avait été fermée il y a 57 000 ans donc bien avant l'arrivée de l'Homme moderne (*Homo sapiens*) en Europe occidentale. De plus, une observation stratigraphique concernant la présence d'objets moustériens, sous une couche encore en place devant l'entrée me permet étant donné ses deux datations, de faire l'hypothèse que les hommes de Néandertal ont habité la grotte et laissé ces traces pariétales appliquées, construites, intentionnelles, il y a environ 75 000 ans (voir fig. S14 de Plos One).

Lorsque les hommes de Néandertal occupent le site, l'entrée de la grotte est complètement libre, ils s'installent et vivent dans la première salle. Plus tard, lorsque le limon de débordement de la Loire pénètre dans la première partie de la cavité, la plus basse, sans atteindre le plafond, seules les hyènes peuvent alors y habiter. Les colluvions de pente, qui se mettent en place au cours des épisodes froids qui vont suivre, masquent complètement et sur une forte épaisseur, l'entrée de la grotte qui ne sera à nouveau pénétrée qu'en 1912 par François d'Achon et ses ouvriers.

Ainsi, la géométrie des colluvions de versant d'une part, l'histoire du remplissage de la cavité d'autre part, et l'absence d'outils dus à l'Homme moderne, nous conduisent à considérer que seul l'homme de Néandertal a pu habiter la grotte et effectuer les tracés que l'on observe sur la paroi de la salle du pilier. Ajoutons cependant que l'étude des formes et des couleurs des tracés a également été réalisée afin de s'assurer que ceux-ci n'ont pas été réalisés après la découverte de la grotte ni par F. d'Achon et ses ouvriers, ni par des visiteurs locaux postérieurs. Cette cavité se trouvant dans une propriété privée entourée de murs, elle est donc assez bien protégée actuellement. Aujourd'hui classée monument historique, elle devrait être prise en charge par l'État afin d'assurer sa protection ainsi que la conservation des panneaux de tracés pariétaux.

La Roche-Cotard II et le Masque de La Roche-Cotard

La réalisation d'un sondage devant l'entrée de la grotte en 1976, a permis de mettre en évidence un niveau d'occupation moustérien installé sur un lambeau de banc de sable de Loire. La couche est recouverte par une série d'autres couches archéologiquement stériles. Ce niveau d'exten-

sion très limitée à une surface de quelques mètres carrés, miraculeusement oubliée au moment de l'emprunt de matériaux devant la grotte pour la mise en place de la voie ferrée. Étaient conservés, autour d'un foyer, des outils typiquement moustériens taillés dans des matières siliceuses étrangères au site (fig. 4), de rares déchets de taille, quelques esquilles osseuses et, à la surface d'un ensemble de petits blocs constituant une sorte de dallage, un objet composite que Michel Lorblanchet (Bib. 7) appellera « le masque de la Roche-Cotard » (fig. 9).

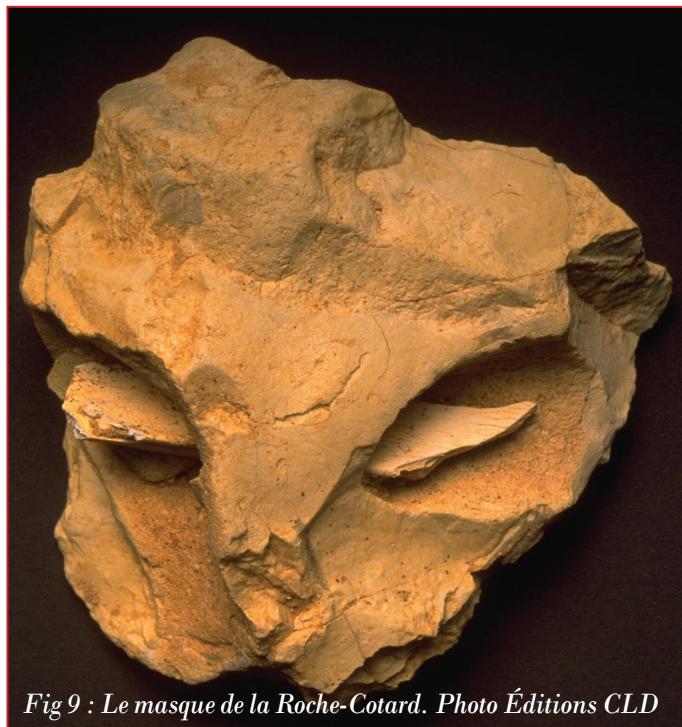


Fig 9 : Le masque de la Roche-Cotard. Photo Éditions CLD

Cet objet mesure 9,3 cm de longueur sur 10,5 cm de largeur, son épaisseur maximum est de 4 cm ; sa masse est de 300 g. Il est constitué d'un bloc de mauvais silex local fissuré, dont la plupart des faces résultent de fracturations dues au gel. Il possède un conduit naturel dans lequel une large esquille d'os de renne a été placée, débordant de manière égale au delà des deux extrémités du conduit. Cette esquille semble bien avoir été bloquée à l'intérieur du passage grâce à deux petits graviers plats glissés en force à l'une des deux extrémités de l'esquille ainsi que par une plaquette plus grande qui est cachée à l'intérieur du conduit mais a été révélée par la tomographie de l'objet. Enfin, le bloc a subi quelques enlèvements par percussion sur les bords afin de lui donner une forme plus symétrique. Son axe est perpendiculaire au conduit et à l'os qu'il contient. La surface antérieure de l'objet donne l'image d'une face (animale ? humaine ?), permettant d'attribuer à cet objet un caractère symbolique.

Conclusion

La découverte du masque dans la Roche-Cotard II, vient donc s'ajouter à l'attribution des tracés digitaux au même homme de Néandertal même si, bien évidemment nous n'avons, pour l'instant, aucune idée de l'ordre dans lequel les deux productions ont été réalisées. Étant donné la durée d'occupation de la cavité qui peut s'étendre sur un certain nombre de milliers d'années, nous faisons l'hypothèse que ces deux productions ne sont pas rigoureusement contemporaines. Le masque est très vraisemblablement la représentation d'une face humaine ou animale. Les panneaux de tracés digitaux, avec leur application, leur régularité, leur construction, leur situation les uns par rapport aux autres, nous laissent dans l'inconnu quant à leur signification. Ce qui semble certain c'est que ceux qui ont produit ces œuvres, sans aucun rôle utilitaire, les avaient déjà construits dans leur esprit avant leur réalisation et après mûre réflexion afin de traduire une idée, une volonté, un besoin de transmettre.

Bibliographie

1. d'Achon François (1913) Au pays des châteaux. La Roche-Cotard. Sa grotte préhistorique. La Touraine Première année. Tome 4. 15 janvier 1913. 7p.
2. Dubreuil-Chambardel Louis (1923) La Touraine Préhistorique. Lib. Anc. Honoré Champion, Édouard Champion. Paris. 144p.
3. Cordier Gérard (1967) L'Indre-et-Loire Préhistorique et Protohistorique. Répertoire topobibliographique Faculté des Sciences de Rennes 136p.
4. Marquet Jean-Claude, Aubry Thierry, Byrne Nora, Delpech Françoise, Desse Georges, Macaire Jean-Jacques, Prat François, Rage Jean-Claude, Urban Brigitte, Visset Lionel (1997) Le site de La Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire). Ed. CLD. Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle. ISBN 2-85443-332-7. 122p.
5. Marquet Jean-Claude (2011) La Préhistoire en Touraine. Presses Universitaires François Rabelais. Perspectives Historiques. Archéologie. ISBN 978-2-86906-262-7. 381p.
6. Marquet Jean-Claude et al. (2023) The earliest unambiguous Neanderthal engravings on cave walls: La Roche-Cotard, Loire Valley, France. Plos One, 21 juin 2023 <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0286568>
7. Marquet, Jean-Claude, Lorblanchet, Michel (2003). "A Neanderthal face? The proto-figurine from La Roche-Cotard, Langeais (Indre-et-Loire, France)". Antiquity. 77 (298): 661–670. doi:10.1017/s0003598x00061627.